



UFR de MATHÉMATIQUES

PROCES VERBAL du CONSEIL de l'UFR de MATHÉMATIQUES du 6 avril 2006

Membres présents ou représentés :

Collège IATOS : Monique GAFFIER, Sybil CARABOEUF (procuration à Monique GAFFIER)

Collège étudiants :

Collège B : Gilles CASSIER, Michel CRETIN, Fabienne OUDIN-DARDUN, Anne PERRUT, Jérôme GERMONI, Olivier MARGUIN

Collège A : Thierry FACK, Stéphane ATTAL, Johannes KELLENDONK, Claude ROGER (procuration à Johannes KELLENDONK)

Membres extérieurs : Mériam CHEBRE

Excusé : Peter BOYLE

Soit 13 membres sur les 19 membres du Conseil en exercice.

La séance est ouverte à 17h00.

1^{er} point à l'ordre du jour : approbation du P.V de la séance du 10 novembre 2005.

Le compte rendu de la séance du Conseil du 10 novembre 2005 est approuvé à l'unanimité.

2^{ème} point à l'ordre du jour : bilan comptable 2005

Mme Chambe commente d'abord le tableau d'exécution budgétaire 2005 de l'UCBL établi par la Direction des Services Financiers. Ce tableau donne les résultats comptables de l'ensemble des composantes de l'UCBL. En ce qui concerne l'UFR de Mathématiques, le total des ressources réelles 2005 (reports 2004 + dotation de niveau 2 + recettes extérieures (y compris crédits du contrat quadriennal)) était de 657 267,22 euros. Le total des dépenses effectuées s'est élevé à 616 591,88 euros, auquel il faut rajouter un prélèvement de 1 009,32 euros de l'UCBL (= 3 % de prélèvement effectué sur certains types de recettes). Le solde comptable 2005 de l'UFR de Mathématiques est donc de 39 666,02 euros. L'UFR de Mathématiques se révèle être un "bon élève" en ce qui concerne les pourcentages de réalisation par rapport aux prévisions, aussi bien en matière de recettes que de dépenses. En effet, les mandats nets (dépenses effectives) couvrent 90 % des prévisions budgétaires et les titres nets (recettes réalisées) représentent 93,5 % des prévisions budgétaires.

Ensuite, Mme Chambe commente le bilan comptable de l'UB 965, détaillée CR par CR dans un tableau synthétique remis à l'ensemble des participants.

Les points soulignés sont les suivants :

1) le solde négatif du CR 0200 (Gestion UFR) est dû à la dotation de 8 462 euros qui a été imputée sur le CR 0303 (ex-Magistère), l'UFR ayant été informée tardivement de la suppression des crédits "ENS" qui alimentaient jusqu'à présent le CR 0303. Désormais, le CR 0303 doit être alimenté entièrement par l'enveloppe des crédits pédagogiques.

2) les soldes proches de zéro de presque tous les CR de formation (Licence de Mathématiques, Master MAIM, Parcours Maths approfondies (ex-Magistère), Master HPDS, Licence Mass) et du CR de l'Ecole Doctorale.

Ceci s'explique par les transferts internes de crédits qui ont été effectués, à la mi-décembre 2005, des CR de formation vers le CR 1000 (ICJ), au titre de la participation de ces derniers aux travaux de construction et d'aménagement de la nouvelle bibliothèque de recherche de Mathématiques, sachant que l'ICJ a réglé à la DPLI une facture de 50 000 euros en 2005 et une facture de 50 000 euros début 2006. Le détail des contributions des CR de formation figure dans le document intitulé "Opérations de transferts des reliquats 2005 des formations pour participation au financement des travaux de la nouvelle bibliothèque" (au total : 33 176 euros transférés sur le CR 1000).

3) le solde négatif (- 9048,74 euros) du CR 0304 (CAPES/AGREG de Mathématiques), qui trouve son explication dans le retard de notification des crédits accordés par l'IUFM de Lyon pour le fonctionnement du CAPES de Mathématiques au titre de l'année universitaire 2004/2005. La notification a été faite début 2006, le titre de recettes correspondant a été émis récemment, et donc le CR 0304 retrouve son équilibre financier sur l'exercice 2006.

4) le solde négatif (-34 700,54 euros) du CR 1000 (pot commun ICJ), dû en partie au report négatif de l'année précédente (- 19 137,32 euros) qui n'a pas pu être absorbé et par un premier versement en 2005 de 50 000 euros à la DPLI pour les travaux de la bibliothèque.

Les conventions rattachées au CR 1000 relatives aux différentes opérations de recherche pluriannuelles présentent des soldes situés entre 543 et 12 975 euros. Si bien que conventions comprises, le CR 1000 voit son solde consolidé ramené à - 2 630,12 euros. Seul le contrat de recherche avec la Région (pilote par l'INPG) de JM Morvan (convention G480) présente un reliquat négatif (- 2650,65 euros), car la notification des crédits accordés pour ce projet n'a pas eu lieu sur l'exercice 2005. La régularisation comptable de cette convention se fera sur l'exercice 2006, car le contrat signé entre la Région et l'INPG est parvenu tout récemment au laboratoire.

5) le solde de 43 035,35 euros de la bibliothèque : ce reliquat comprend 22 284 euros de crédits d'équipement, 13 228 de crédits de vacations, et le reste correspond à des crédits de fonctionnement. Le nouveau Président de l'UCBL nous a fait connaître sa décision à propos des reliquats des crédits du contrat quadriennal 2003/2006 : la totalité des crédits correspondant devra être utilisée avant la fin de l'exercice 2006. Comme les travaux d'aménagement de la bibliothèque de Mathématiques débuteront vers le mois d'octobre 2006 et dureront presque une année, les crédits d'investissement ne pourront pas être consommés sur l'exercice 2006. Pour ne pas perdre ces crédits, l'UFR de Mathématiques a conclu un accord avec le SCD de l'Université, qui récupérera sur son budget 2006 ces 22 284 euros de crédits d'équipement, et les restituera ensuite à la bibliothèque de recherche de Mathématiques, qui est de toute façon déjà intégrée au SCD et qui sera gérée financièrement par ce dernier dès 2007. Quant aux crédits de vacations, ils seront sans doute en totalité consommés sur 2006, car la bibliothèque de mathématiques rémunère une bibliothécaire contractuelle (Céline FAURE) engagée depuis l'année dernière pour s'occuper de la retro-conversion du catalogue.

6) Les différents comptes de l'IREM présentent un solde cumulé de 15 808,97 euros.

3^{ème} point à l'ordre du jour : compte rendu de la Commission Recherche (S. Attal) **Avis sur les dossiers BQR**

Stéphane Attal n'étant pas encore arrivé, Marc Chamarié fait part au Conseil des propositions de la Commission Recherche concernant les demandes de BQR. Il précise que contrairement aux années précédentes, le Conseil Scientifique ne demande pas officiellement l'avis de l'UFR. Le Conseil d'UFR estime néanmoins qu'il peut formuler un avis et demande au Directeur de transmettre cet avis au C.S.

Les propositions de la Commission Recherche sont adoptées à l'unanimité des 13 membres présents ou représentés :

- un seul dossier relève d'une demande pour « Projet nouveau », celui de T. DUMONT. Il s'agit d'une demande de soutien pour un projet ambitieux de calcul scientifique appliqué en pharmacologie clinique. Ce projet est transversal au sein de l'Université puisqu'il met en jeu des acteurs à la fois en mathématiques, en chimie et pharmacologie. Nous sommes donc très favorables à de tels projets, d'autant plus que celui-ci est bien pensé, bien préparé et argumenté avec sérieux. Il est porté par des spécialistes du calcul scientifique du laboratoire de Maths, auxquels nous apportons tout notre soutien.

Enfin, nous ajoutons que le calcul scientifique est un domaine prioritaire de développement de l'ICJ, ce qui devrait se traduire par des recrutements dans l'avenir proche. Un soutien du type BQR à cette activité serait certainement bienvenu car il permettrait d'afficher le dynamisme et l'ambition de l'UCBL dans cette direction et d'attirer ainsi les meilleurs candidats.

- les 5 autres dossiers relèvent du BQR « Accueil ».

La demande de Véronique BATTIE dans le domaine de la recherche sur l'enseignement des mathématiques est classée à part, car il nous est difficile de la comparer scientifiquement aux 4 autres qui relèvent d'un type de recherche scientifique très différent. Ce dossier est très intéressant, original et bien pensé. Nous lui apportons tout notre soutien.

Les 4 autres demandes sont classées en fonction de critères scientifiques (qualité et nombre de publications, nouveauté, priorités) :

1. P. MIRONESCU
2. B. REMY
3. R. BIAGIOLI
4. L. PUJO-MENJOUET

4^{ème} point à l'ordre du jour : information sur les projets "bibliothèque de Mathématiques", "ascenseur" et "locaux de l'UFR" (bâtiment Braconnier, Gerland)

Marc Chamarié présente le projet de la future bibliothèque qui occupera le rez-de-chaussée (375 m²) et le sous-sol (350 m²) de l'aile Est du bâtiment Braconnier, avec un escalier intérieur de communication, ce qui triplera la surface de la bibliothèque actuelle (243 m²).

Les locaux libérés par la bibliothèque au 1^{er} étage seront réaménagés en une salle de réunion (79 m²), 3 bureaux de 22 m² chacun, 1 grand bureau (40 m²), deux pièces de stockage et un emplacement « reprographie ».

L'enveloppe budgétaire pour les travaux est de 725 Keuros (300 Keuros de l'Université + 300 Keuros du Ministère + 100 Keuros de l'ICJ + 25 Keuros de l'UFR).

Il est de plus prévu la création d'un ascenseur intérieur (financée par la cellule handicap) qui desservira les quatre niveaux du bâtiment.

Le projet est maintenant bien avancé. L'Avant Projet Définitif sera livré par le cabinet d'architectes le 21 avril prochain. Les travaux doivent débuter en septembre ou octobre 2006 et se dérouler en deux phases : création de la bibliothèque et de l'ascenseur, puis après déménagement de l'actuelle bibliothèque, réaménagement du 1^{er} étage.

Les locaux concernés devant être libérés avant fin juillet, il est nécessaire d'en reloger très rapidement les occupants actuels : - bibliothèque CAPES-AGREG (qui sera à terme intégrée dans la bibliothèque de Maths), - IREM, - bureau des professeurs.

D'autre part, il est projeté de regrouper l'ensemble des membres UCBL du laboratoire de Maths sur le site de la Doua. Cette opération souhaitée par la direction de l'ICJ et fortement recommandée par le Comité d'Evaluation est également soutenue par la Présidence de l'Université. Les enseignants-chercheurs actuellement logés à Gerland devront donc être rapatriés dans le bâtiment Braconnier.

Il est prévu que le LASS abandonne les locaux qu'il occupe au 1^{er} étage (aile Est) du bâtiment Braconnier ; après négociations avec le Vice-président du CA et l'UFR d'Informatique, une solution est en vue qui permettrait un relogement rapide du LASS dans le bâtiment Nautibus Bis. L'UFR de Maths récupérerait ainsi 14 bureaux d'environ 19 m² et 3 salles d'environ 30 m². On attend confirmation dans les semaines qui viennent.

Après étude des besoins de l'ICJ et des futures surfaces disponibles, une proposition a été faite à Michel Mizony pour reloger l'IREM, au moins de manière provisoire en attendant l'achèvement des travaux : 2 bureaux au 1^{er} étage et la salle « Mathesis » pour sa bibliothèque. Le Directeur de l'IREM a exprimé son désaccord avec cette proposition.

O. Marguin rappelle que l'IREM a perdu sans cesse des m² au cours de ses différents déménagements sur le campus.

M.Chamarie pense qu'on peut arriver à un accord en offrant à l'IREM une meilleure perspective à terme, mais que ceci nécessite un débat de fonds sur le statut et le rôle de l'IREM au sein de l'UFR de Mathématiques.

G. Cassier insiste sur l'intérêt de reconsidérer la possibilité de l'intégration de la bibliothèque de l'IREM à la future grande bibliothèque de Mathématiques. Il évoque la situation dans d'autres pays, en Roumanie par exemple, où des liens très intéressants se sont développés entre enseignants du secondaire et chercheurs en particulier par la fréquentation de bibliothèques communes. De plus, un nombre croissant de professeurs du secondaire sont titulaires de thèses et leurs relations avec l'université devraient se développer si on veut lutter contre la désaffection des étudiants dans les disciplines scientifiques. T. Fack soutient également cette position.

S.Attal et J.Germoni évoquent la place de l'IREM dans les universités de Grenoble et Strasbourg.

Les membres du Conseil expriment leur accord avec la proposition de G. Cassier. Le directeur de l'UFR contactera F. Cavalier, directeur du SCD, pour étudier la faisabilité de cette opération et invitera M. Mizony à un prochain Conseil pour une présentation et un débat sur le rôle et les missions de l'IREM.

5^{ème} point à l'ordre du jour : questions diverses.

M.Chamarie soulève le problème des enseignements de mathématiques (filiale MASS et Master Pro) actuellement basés à Gerland. A une question de A.Perrut qui s'inquiète de rumeurs faisant état d'un projet de retour de ces formations à la Doua, M.Chamarie répond qu'un tel projet n'est pas d'actualité. Il faudra donc conserver quelques bureaux pour la scolarité et les enseignants dans le bâtiment A sur le site de Gerland.

Concernant le remplacement de Josette Lefranc (technicienne catégorie B) qui part à la retraite en septembre 2006 et malgré de nombreuses démarches auprès des instances de l'Université, nous ne savons toujours pas dans quelle catégorie de personnel nous pourrions recruter. Si le retour des chercheurs au bâtiment Braconnier se confirme, il sera nécessaire d'obtenir un demi-poste « scolarité » à Gerland et un demi-poste « recherche » à la Doua. Thierry Fack indique que nous avons le soutien du président du C.S pour la partie « recherche ».

La séance est levée à 19h45.

Marc CHAMARIE
Myriam CHAMBE